



Monsieur Le Directeur,

Nous vous informons que conformément à la décision de l'intersyndicale nationale, l'UNSA ne siègera pas au CT du 20 décembre.

La Douane perd plus de 800 emplois au niveau fiscal et cela continue au niveau surveillance : la suppression des emplois douaniers au CCPD de Canfranc, de deux Gir, celui de Poitiers et celui de Limoges....

Nous refusons ce massacre.

Au niveau de la DNGCD, l'UNSA a participé aux différents groupes de travail afin de défendre l'intérêt des agents, nous avons transmis différents courriers à nos adhérents pour suivre l'évolution de nos ateliers, avons pris en compte leur opposition au changement de régime de travail notamment le 16/24ème à bord des Brigades Gardes-Côtes.

L'UNSA vous en a fait part.

Cependant, dans le livret « La démarche Stratégique de la Douane, vous mettez en évidence votre volonté de forfaitiser le régime horaire de travail des marins et des personnels navigants, de rationaliser les implantations géographiques de la composante aéromaritime, de regrouper des avions beechcrafts et structure de pilotage et de maintenance de la composante aérienne, de rassembler dans une unité unique certaines Brigades Gardes-Côtes et Brigades Surveillance Nautiques. Ceux ne sont pas de simples propositions mais des objectifs.

Face à votre véritable dessein et à ce simulacre de dialogue, l'UNSA refuse de vous servir de caution et décide de boycotter ce comité technique du 20 décembre 21 afin de dénoncer l'hypocrisie de notre administration.

Vos Représentants Syndicaux